

LIVRES

Série

BLEUS

Les
fondamentaux

LES PERSONNELS DE DIRECTION



édition 2010

PRÉFACE

François LE GOFF, IGEN établissements et vie scolaire honoraire.

CHAPITRE 1 : ÉDUCATION NATIONALE ET SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif et l'élève

Dominique RAULIN, directeur du CRDP du Centre (académie d'Orléans-Tours).

La laïcité pour vivre ensemble

Jean-Paul DELAHAYE, IGEN établissements et vie scolaire, professeur Paris V.

L'éducation prioritaire

Marie RAYNAL, responsable au SCEREN-CNDP du département « Ville-École-Intégration »,
rédactrice en chef de la revue Diversité.

Jean-Pierre AUCLAIRE, chef de projet au SCEREN-CNDP département « Ville-École-Intégration ».

*Avec le concours du bureau de la politique d'éducation prioritaire et des dispositifs d'accompagnement de la
Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO).*

La décentralisation

Bernard TOULEMONDE, IGEN établissements et vie scolaire honoraire.

La LOLF

Marc DEBENE, professeur de droit public, ancien recteur d'académie.

La voie professionnelle

François BUCHETON, IEN-ET (académie d'Orléans-Tours).

CHAPITRE 2 : LE MÉTIER DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT AUJOURD'HUI

Eric ROTTIER, chef de projet formation à l'École Supérieure de l'Éducation Nationale (ESEN), docteur en Droit
public - chercheur au centre de recherches administratives de l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille III).

Les relations entre le conseil général du Loiret et les principaux de collège

Pascal RÉTHORÉ, directeur général adjoint, chargé des finances et de l'éducation au conseil général du Loiret.

Le lycée au cœur d'une compétence partagée entre la région et l'État

Chantal REBOUT, vice-présidente du conseil régional de la région Centre, chargée de l'éducation et des lycées.

CHAPITRE 3 : LES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Alain BOULINEAU et Jean-Yves LANGANAY, IA-IPR honoraires.

Christian VERGNE, proviseur de la cité scolaire Touchard-Washington, Le Mans (académie de Nantes).

L'orientation des élèves

Claudine ROUX, IEN information-orientation, chargée de mission développement pédagogique à l'ONISEP.

Piloter la politique documentaire de l'établissement

Jean-Pierre VERAN, IA-IPR EVS (académie de Montpellier).

CHAPITRE 4 : LES RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVE, MATÉRIELLE, FINANCIÈRE ET JURIDIQUE DE LA FONCTION

Christian VERGNE, proviseur de la cité scolaire Touchard-Washington, Le Mans (académie de Nantes).

La responsabilité juridique des personnels de direction

Pascal BOLLORÉ, proviseur du lycée Frédéric Mistral de Fresnes (académie de Créteil).

Bernard VIEILLEDENT, proviseur du lycée Pasteur à Lille.

*Remerciements à Christian GUEROUT, proviseur vie scolaire pour son aide dans l'élaboration du nouveau plan de
l'ouvrage.*

© CRDP du Centre - académie d'Orléans-Tours, 2010

Directeur de la série « Les fondamentaux » : Daniel Fromentaud

Directeur de publication : Dominique Raulin

Édition : Alain Guéguen

Coordination : Odile Jouanne

Mise en page : Isabelle Quaak et Claire Lorillard

Photographie : Patrice Lenain

Cette nouvelle édition « Livres bleus - Les personnels de direction » s'effectue à un moment important pour les personnels de direction, le moment où se constitue une figure nouvelle du chef d'établissement.

La mise en œuvre de la réforme des lycées s'appuie sur la responsabilité des établissements et sur la confiance dans leurs directions pour réussir les changements qu'elle induit. Cela marque incontestablement une avancée considérable dans le mode de pilotage des EPLE par les plus hautes autorités, une consécration de leurs chefs comme responsables pédagogiques et une reconnaissance de leur appartenance à l'encadrement de leur académie.

Le renforcement régulier de l'autonomie de l'établissement, en parallèle d'un mouvement général de déconcentration et de décentralisation – mouvement non spécifique à la France, l'analyse des grandes tendances des politiques éducatives observées au niveau européen et mondial placent partout, à des degrés divers, l'établissement au cœur des réformes – met l'établissement au « centre de gravité des systèmes éducatifs » pour reprendre une expression que j'emprunte à mon collègue Jean-Paul Delahaye. Ce qui conduit bien évidemment à une profonde évolution des rôles confiés aux personnels de direction.

Le rôle des systèmes éducatifs s'est en effet profondément transformé et évolue régulièrement sous la double pression de la démocratisation et de l'évolution rapide de la société. L'explosion des effectifs scolarisés a créé et continue de créer des tensions sensibles. L'obligation de s'adresser à un public diversifié et l'obligation de prendre en charge l'ensemble des élèves ne sont pas sans conséquences pour le fonctionnement des EPLE et leurs responsables, notamment dans notre pays où l'égalité, l'égalité des chances, est un principe républicain que nous nous devons de mettre en application. Les progrès technologiques et la mondialisation modifient profondément les aptitudes et les compétences que l'éducation a pour fonction de produire ou de transmettre aux nouvelles générations. L'allongement de la scolarité et la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, seul en mesure d'accompagner la transformation continue de la société, impliquent une redéfinition des objectifs et de l'organisation des différents niveaux du système éducatif.

Satisfaire les attentes de plus en plus complexes et pressantes de la société à l'égard de l'école demande une adaptation permanente qui se traduit par une pression forte et constante sur les enseignants, les établissements et bien évidemment sur les personnels de direction dont le rôle évolue.

Le temps – déjà lointain en France, le statut des personnels de direction date de 1988 – où les chefs d'établissement pouvaient se comporter comme des enseignants qui, pendant un temps, occupaient une fonction, largement honorifique, de représentants de leurs collègues et de coordinateurs des activités pédagogiques, est bien révolu.

Leur nouveau rôle dépasse la stricte administration scolaire. Ce rôle comporte explicitement la capacité à conduire un processus de changement, qui implique la durable coopération de tous les membres d'un établissement autonome et impose la mobilisation de compétences particulières et nouvelles.

Parmi les nombreuses compétences attendues, faire travailler ensemble le personnel de l'établissement avec des objectifs communs est devenue une compétence essentielle. Développer la créativité et l'innovation pédagogique, est un défi que doit se fixer une équipe de direction.

Rappelons que les nombreuses recherches sur la performance des établissements concluent que la pertinence de l'action pédagogique des personnels de direction est le premier facteur de performance des établissements. Autrement dit, que l'engagement reconnu du chef d'établissement dans ce domaine fait la différence, ce que nous constatons régulièrement lors de nos visites en établissement.

Les personnels de direction doivent être à la hauteur de ce « nouveau rôle » attendu. Cet outil d'information, de réflexion et de formation, élaboré par des experts, mais surtout par des praticiens de l'école, les y aidera assurément.

Nul doute qu'un tel ouvrage, dont les différentes éditions ont tant participé à la professionnalisation du métier de personnel de direction, sera fort utile à la candidate ou au candidat aux concours des personnels de direction, accompagnera utilement les stagiaires en formation, mais aussi les personnels de direction chevronnés qui pourront se référer opportunément à tel ou tel passage dans l'exercice quotidien de leur fonction ; ils y trouveront matière à réflexion et à action.

Que l'équipe, qui a conçu et réalisé cette nouvelle édition, en soit félicitée et remerciée.

François LE GOFF,
inspecteur général de l'Éducation nationale,
doyen du groupe Établissements et vie scolaire,
président des concours de recrutement des personnels de direction.

CHAPITRE 1 - ÉDUCATION NATIONALE ET SYSTÈME ÉDUCATIF 11

Le système éducatif et l'élève	13
Une organisation en système et pyramidale	13
Les différents niveaux de la chaîne hiérarchique	15
Les enjeux du systèmes éducatif	30
La laïcité pour vivre ensemble	30
L'éducation prioritaire	35
La décentralisation	45
La Loi Organique relative à la Loi des Finances (LOLF)	48
Les contenus d'enseignement : enjeux et implications pédagogiques.....	56
La voie professionnelle	63
La réforme du Lycée d'Enseignement Général et Technologique (LEGT) – Février 2010.....	64

CHAPITRE 2 - LE MÉTIER DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT AUJOURD'HUI 67

Le cadre légal de l'exercice du métier de chef d'établissement	69
La garantie d'une carrière.....	70
L'évaluation des personnels de direction	76
L'accès au corps des personnels de direction	82
Le recrutement.....	82
La formation statutaire	87
Le renouvellement des conditions d'exercice.....	91
La territorialisation de l'action éducatrice	91
Le développement du partenariat	95
L'activité éducatrice des collectivités territoriales	98
Les relations entre le conseil général du Loiret et les principaux de collège.....	99
Conclusion	104
Le lycée au cœur d'une compétence partagée entre la région et l'État ..	104
Annexe 1 :	109
Annexe 2 :	111
Annexe 3 :	115
Annexe 4 :	119
Annexe 5 :	125

CHAPITRE 3 – LES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	129
De la pédagogie du projet	131
Pédagogie, pédagogies	131
La démarche de projet pour l'élève, la classe, l'établissement.....	133
Le projet d'établissement et la contractualisation	136
Le rôle pédagogique des personnels de direction.....	141
La difficulté de s'imposer sur le plan pédagogique ou les raisons d'un quiproquo	141
Des décisions dont seule l'apparence est administrative.....	142
Des décisions au plus près du travail de la classe	145
L'orientation des élèves	150
L'orientation face aux missions du système éducatif.....	151
L'orientation, un parcours à construire dès le collège.....	151
Gérer les transitions : les procédures d'orientation et d'affectation	156
Les missions des acteurs de l'orientation	160
Prévenir le décrochage des élèves.....	162
Piloter la politique documentaire de l'établissement	163
Une politique de ressources documentaires et informationnelles	163
Une politique d'éducation à l'information pour la culture de l'information	164
Une politique d'ouverture culturelle.....	164
Évaluer la politique documentaire	165
La politique documentaire : un exercice de prospective qui doit faire évoluer la réalité des CDI.....	165
Volet pédagogique des TICE et rôle du chef d'établissement.....	166
Comment mettre en place une politique pédagogique des TICE ?	168
La responsabilité éducative du chef d'établissement : la vie scolaire	176
Les éléments d'identification de la notion de vie scolaire.....	176
La vie scolaire : une communauté d'acteurs	179
La vie scolaire : un service organisé, les personnels d'éducation	182
La vie scolaire : l'élève au cœur.....	185
La vie scolaire, un cadre : le règlement intérieur.....	212
La note de vie scolaire	215
La vie scolaire : transport et déplacement des élèves.....	216
Une préoccupation centrale : le contrôle de la vie scolaire.....	220
Assurances – prévention – réparation des accidents.....	223
L'établissement scolaire et la recherche en éducation.....	226
Quels sont les obstacles ?	227
Les pratiques professionnelles et les savoirs	227
La place de la recherche dans la vie d'un établissement	228

Les éléments d'une politique comme interface entre les pratiques d'éducation et d'enseignement et la recherche	230
Conclusion : le chef d'établissement et la recherche.....	231
CHAPITRE 4 - LES RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVE, MATÉRIELLE, FINANCIÈRE ET JURIDIQUE DE LA FONCTION	233
Préambule	234
La gestion des ressources humaines	235
Les différents personnels d'un établissement scolaire	235
Gestion des ressources humaines : mesures pratiques.....	249
La responsabilité administrative.....	255
L'Établissement Public Local d'Enseignement – EPLE	255
Le conseil d'administration	255
La commission permanente.....	261
Le conseil de discipline	262
La Commission d'Hygiène et de Sécurité – CHS.....	265
Les actes administratifs.....	266
La responsabilité financière et matérielle	272
Le chef d'établissement et le projet de budget	272
Le chef d'établissement et le pilotage budgétaire	279
La LOLF et l'EPLE	288
La sécurité matérielle de l'établissement	291
La Commission d'Hygiène et de Sécurité – CHS (lycées techniques et professionnels, EREA, certains collèges).....	294
La restauration scolaire, les normes HACCP	295
Les aides à la scolarité et les bourses	297
Fonds sociaux.....	299
La responsabilité juridique des personnels de direction	302
La responsabilité pénale des personnels de direction.....	303
La responsabilité civile.....	306
La responsabilité administrative.....	307
BIBLIOGRAPHIE	313
TABLE DES SIGLES	315
INDEX.....	323

L'édition 2010 (la treizième) propose un nouveau plan destiné à améliorer la lecture et la consultation de l'ouvrage : la distinction est plus nette entre les responsabilités pédagogique et éducative du chef d'établissement d'une part, administrative, matérielle, financière, juridique d'autre part.

Suivant l'actualité des réformes et des évolutions les plus récentes, l'ouvrage a été complété par des thèmes tels que les contenus d'enseignement, les nouvelles possibilités de la voie professionnelle, la réforme du lycée d'enseignement général et technologique, le partenariat avec les collectivités territoriales.

Cette nouvelle édition est la première publication dans la collection rénovée « Livres bleus ». Celle-ci comporte dorénavant trois séries :

- « Les fondamentaux », qui comme le présent ouvrage, accompagne le candidat au concours, le professionnel dans sa pratique quotidienne ;
- « Direction établissement » qui propose une réflexion sur des thématiques spécifiques aux chefs d'établissement ;
- « Les usuels » qui offre aux personnels d'encadrement des outils adaptables pour élaborer leur propre communication vers les enseignants, les parents d'élèves, les élèves sur les évolutions en cours (socle commun, évaluation des compétences, politique documentaire...).



ISBN : 9782866302474

ISSN : 1279-7553

Réf. : 450 00 B 22

Prix : 43 €